



Soutien en faveur des personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration; rapport intermédiaire et crédit d'engagement; prise de connaissance et décision

Propositions:

1. Le Synode prend connaissance du rapport intermédiaire sur le soutien apporté aux personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration conformément à la décision du Synode du 24 mai 2016.
2. Le Synode décide de prolonger le «soutien en faveur des personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration» pour les années 2021 à 2024 dans le cadre d'un crédit d'engagement de CHF 240'000 (soit CHF 60'000 par an).
3. Il précise que le dialogue contraignant avec les personnes bénéficiaires des Eglises de la migration consacré à des sujets théologiques et aux développements au sein des Eglises de la migration et de l'Eglise nationale doit être poursuivi. En outre, la question des relations institutionnelles réciproques doit également être discutée.

Explication

Le crédit «Eglises de la migration et intégration», tout comme la présente demande de prolongation du «soutien en faveur des personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration», ne portent pas sur des projets ponctuels. Ils sont l'expression d'un mouvement vers l'unité dans la diversité au travers de laquelle Jésus-Christ se manifeste dans les Eglises du monde. Les Eglises de la migration font partie de l'Eglise globale au même titre que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, et ne veulent pas être considérées comme de simples petits groupes ethniques ou nationaux éparpillés.

Le document de fond de Refbejus «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs» (Berne, 2017) consacré à la thématique des Eglises de la migration laisse entrevoir l'ouverture dans laquelle nous sommes en chemin en tant qu'Eglise. Les crédits destinés à soutenir le travail d'intégration des Eglises de la migration, les responsables de ces dernières ainsi que la formation continue dans le cadre du CAS «Interkulturelle Theologie und Migration» soutenu par la KiKo, sont autant de pas qui permettent d'aller de l'avant sur ce chemin. Ce faisant, il est important d'agir avec soin si l'on veut pouvoir envisager d'autres changements entraînant un engagement plus étroit au niveau structurel, comme une participation des Eglises de la migration au Synode, et/ou une forme d'affiliation aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et/ou à l'Eglise évangélique réformée de Suisse. La présente proposition est un

élément important qui peut aider les Eglises à ne plus seulement vivre les unes à côté des autres, mais à s'acheminer progressivement vers un vivre ensemble.

I. Contexte

A la fin mai 2016, le Synode a adopté un crédit en faveur de «personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration» à hauteur de CHF 60'000 par année pour la période 2017 à 2020. Ce crédit, qui se veut l'expression d'une communion ecclésiale particulière, entend apporter un soutien à des personnes dirigeantes de certaines Eglises de la migration. En outre, le Synode a décidé qu'il convenait de mener avec les bénéficiaires et leurs Eglises un dialogue contraignant portant sur les développements au sein de l'Eglise nationale et des Eglises de la migration ainsi que sur des questions théologiques.

II. Rapport intermédiaire

a) Choix des bénéficiaires

Dans le message pour le Synode des 24 et 25 mai 2016, les trois critères suivants ont été énoncés pour procéder au choix des bénéficiaires potentiels: 1) solidarité œcuménique particulière via les organisations œcuméniques (COE, CMER), 2) qualification théologique et disposition au dialogue théologique, et 3) renforcement du travail général d'intégration des Eglises de la migration et de la collaboration avec les paroisses locales. Ces trois critères ont été pris en compte pour le choix des Eglises de la migration bénéficiaires.

Toutes les Eglises de la migration entrant en ligne de compte pour le crédit «personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration» ont été invitées à présenter une demande de soutien par ce crédit. A cet effet, un formulaire de demande a été développé sur la base de l'ordonnance relative à l'utilisation du crédit «Personnes assumant une fonction dirigeante dans les Eglises issues de la migration» (cf. RLE 63.235). La demande présentée et l'entretien qui suit avec la personne dirigeante, la trésorière ou le trésorier et une autre personne responsable de l'Eglise de la migration concernée (p. ex. secrétaire, membre du conseil d'Eglise ou du conseil des anciens) forment les éléments de base pour l'admission dans le cercle des bénéficiaires. Celui-ci est actuellement constitué de sept Eglises de la migration: Evangelisch-arabische Kirche, La Vigne de Berne, Elshalom Evangelische Kirche Bern, Ministère Evangélique des Disciples du Christ, Eglise Le Tabernacle de la Rédemption, Centre Mamré et Christ Covenant Ministry.

b) Conventions et compte rendu

Pour les années 2017 à 2020, une convention commune sur le soutien financier à l'accomplissement de tâches directionnelles au sein des Eglises issues de la migration a été signée avec les Eglises bénéficiaires. Par leur signature, les Eglises de la migration s'engagent notamment à transmettre la contribution à la personne dirigeante, à poursuivre activement leurs activités d'intégration, à maintenir le contact avec les paroisses locales réformées, et à présenter chaque année au secteur OETN-Migration leurs comptes annuels sous forme écrite, ainsi que leur rapport annuel sous forme écrite ou orale. Ce compte rendu est aussi une condition préalable au versement de la contribution annuelle.

Un autre élément important de la convention est que les personnes exerçant une fonction dirigeante s'engagent à participer aux échanges théologiques entre les personnes dirigeantes des Eglises de la migration bénéficiaires et les secteurs CËTN-Migration et Théologie des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, et à y présenter les préoccupations de leurs Eglises respectives.

c) Echanges théologiques et formation continue dans le domaine financier

Cinq échanges théologiques ont eu lieu durant la période sous revue (janvier 2017 à février 2020). En général, deux séances sont organisées par année. Elles commencent par un moment de prière préparé par une personne dirigeante d'une Eglise de la migration. Suit une partie thématique plus longue, puis un bref tour de table sur des sujets d'actualité importants des Eglises de la migration et de l'Eglise nationale. Après la séance, l'échange se poursuit de manière informelle lors d'un repas de midi en commun. Les réunions sont préparées par un groupe de pilotage. Jusqu'à fin 2018, celui-ci était constitué par des collaboratrices et collaborateurs des secteurs CËTN-Migration et Théologie. Depuis 2019, deux personnes dirigeantes des Eglises de la migration y siègent également et participent ainsi encore plus activement à la préparation des échanges.

L'éventail des sujets discutés jusqu'ici à la demande de l'ensemble des participantes et participants est très large. Ils allaient du jubilé de la Réforme aux différentes formes d'accès à la prière, en passant par les mouvements de réforme et leurs influences sur les Eglises de la migration. La place accordée à la musique et au chant dans les différentes Eglises participant aux échanges théologiques n'a pas seulement été évoquée sur le plan «théorique». En effet, lors de ces échanges, chaque Eglise a apporté une chanson / un morceau de musique importants pour leurs cultes. Les chants ont été entonnés en commun, ce qui a permis de comprendre (au moins partiellement) par la pratique leur signification pour les différentes Eglises. Par ailleurs, deux séances successives ont été consacrées au soutien réciproque des Eglises dans le monde, à la coopération au développement et à la solidarité globale. Les directeurs en fonction de Mission 21 (Jochen Kirsch) et du Département missionnaire – échange et mission (Nicolas Monnier) ont participé chacun à une réunion au cours de laquelle ils ont pris la parole et répondu aux questions. Selon les réactions reçues, il apparaît que les discussions animées et les questions critiques ont été enrichissantes et stimulantes pour toutes les personnes présentes.

Au programme de 2020 figurent d'une part la discussion d'un projet de charte pour les échanges théologiques avec les personnes dirigeantes des Eglises de la migration et, d'autre part, un débat sur la question de l'homosexualité, basé sur la prise de position de l'Eglise évangélique réformée de Suisse concernant le mariage pour tous.

En plus des échanges théologiques, une formation continue portant sur la comptabilité, les comptes annuels et la réalisation des rapports annuels a été organisée le 25 août 2018, l'objectif étant que toutes les Eglises de la migration participantes soient plus ou moins au même niveau de connaissances. Les responsables des finances des Eglises de la migration ont également participé à cette formation continue.

III. Prochaines étapes / et ensuite ?

Au cours des trois dernières années, les sept personnes dirigeantes des Eglises de la migration et les collaboratrices et collaborateurs des secteurs CÆTN-Migration et Théologie ont appris à mieux se connaître lors de leurs échanges théologiques et de différentes rencontres informelles. La confiance s'est ainsi renforcée, les relations réciproques se sont approfondies. Les discussions pendant les séances sont franches et directes. On exprime des critiques, on pose des questions. Chacune et chacun est à l'écoute de l'autre. Les personnes participant aux échanges ont découvert de nouvelles facettes des autres Eglises qui leur étaient jusqu'ici inconnues et pu ainsi reconsidérer un certain nombre d'images préconçues et de préjugés.

Il reste encore beaucoup de sujets qui devraient être discutés de manière plus approfondie. Il importe donc d'intensifier ce dialogue sous la forme désormais bien établie des échanges théologiques, en s'appuyant sur cette confiance qui s'est construite. Ce qui permettra de franchir de nouvelles étapes vers un vivre ensemble fraternel, au moins avec ces Eglises de la migration sélectionnées.

Le Conseil synodal